☐ Les expansions du nom : la subordonnée relative.

1. La subordonnée relative :

- Une proposition subordonnée relative est une proposition qui précise le sens d'un groupe nominal. Comme l'adjectif qualificatif épithète et le groupe prépositionnel complément du nom, elle fait partie des expansions du nom.
 - □ La proposition subordonnée relative est introduite par un **pronom relatif, c'est pourquoi on l'appelle une proposition relative.**
- On appelle antécédent, le nom ou le pronom complété par la proposition relative.



(Nom complété par la subordonnée relative.)

2. Les pronoms relatifs:

Les pronoms relatifs ont des formes différentes. Ils peuvent être simples (qui, que, quoi, dont, où) ou composés (lequel, laquelle, lesquels, duquel, auquel) et varient selon la fonction qu'ils occupent dans la proposition relative.

Exemples:

A. L'homme est notre voisin. Cet homme traverse la route.

Le mot répété est Sujet de la deuxième phrase.

L'homme qui traverse la route est notre voisin.

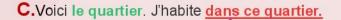
Antécédent Le pronom relatif « qui » remplace « Cet homme ».

B. Le film est comique. J'ai vu ce film hier.

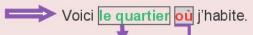
Le mot répété est un COD.

Le film que j'ai vu hier est comique.

Antécédent Le pronom relatif « que» remplace « Ce film ».



Le mot répété est un complément circonstanciel de lieu.



Antécédent Le pronom relatif « où » remplace « dans ce quartier ».

D.II a une moto. Il est fier de cette moto.

Le mot répété est un complément précédé de la préposition « de ».



Antécédent Le pronom relatif « dont » remplace «de cette

moto »

N.B: Les pronoms relatifs simples « qui, que, où, dont » se placent toujours à côté de l'antécédent.